

# Commune de Chanac-les-Mines

## Informations sur les risques naturels et techniques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N<sup>o</sup> 2006-11-1102 du 17 novembre 2006

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  ~~non~~

- **approuvé** date **09/10/2006** aléa **inondation**

Les documents de référence sont:

Consultable sur Internet : **non**

\* **le règlement du P.P.R. inondation**

\* **la carte de zonage réglementaire du P.P.R. à l'échelle 1/5000ème**

\* **l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle du 29 décembre 1999**

**(inondations, coulées de boue et mouvement de terrain)**

*Ces documents sont consultables en mairie et à la préfecture (bureau DRLP3 ou SIACEDPC)*

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date effet

Les documents de référence sont:

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II  zone III  non

## Pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

\* **cartographie indicative de l'aléa du projet de P.P.R. inondation, à l'échelle 1/25000ème**